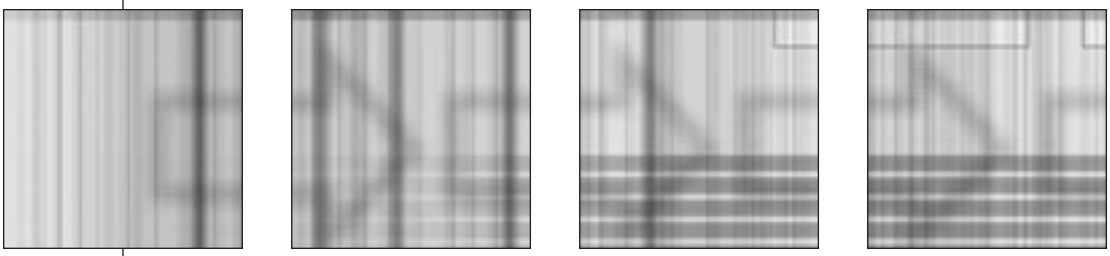
Des aliments sains
de la terre à la table

PRIORITÉS D'ACTIONS POLITIQUES POUR LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

DOCUMENT DE TRAVAIL
Janvier 2003



UN GOUVERNEMENT
AU SERVICE
DES QUÉBÉCOIS
Ensemble, réinventons le Québec

Parti
Libéral
du
Québec

LA DÉMARCHE

Ce document de politique sectorielle s'inscrit dans la foulée du plan de gouvernement du Parti libéral du Québec, **Un gouvernement au service des Québécois,** présenté le 12 septembre 2002, et de son cadre financier. Le présent document, issu de nombreuses consultations effectuées dans toutes les régions du Québec au cours des quatre dernières années, sera soumis à l'acceptation des militants libéraux avant de constituer la politique officielle du Parti libéral du Québec pour le secteur bioalimentaire.

TABLE DES MATIÈRES

LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE :
CONTEXTE ET ENJEUX GÉNÉRAUX 4

NOTRE VISION 8

1. GARANTIR AUX QUÉBÉCOIS UN APPROVISIONNEMENT
EN ALIMENTS SAINS 9

2. VALORISER LES ENTREPRISES AGRICOLES 12

3. HARMONISER LE DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE EN RÉGION 15

4. RECRÉER UNE CAMPAGNE MULTIFONCTIONNELLE
POUR L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOIS. 18

5. STIMULER LA CRÉATION D'EMPLOIS
DANS LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION 20

CONCLUSION 25

ESTIMATION FINANCIÈRE
DES PRIORITÉS D'ACTIONS POLITIQUES 27

LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE : CONTEXTE ET ENJEUX GÉNÉRAUX

Le secteur[1] bioalimentaire rejoint tous les citoyens, jusque dans leur foyer. C'est un domaine d'activité qui embrasse tout ce que nous sommes : notre santé, nos habitudes de vie, notre culture, notre environnement, notre territoire, notre prospérité et notre savoir. Le développement harmonieux de ce secteur sera au cœur des préoccupations d'un gouvernement du Parti libéral du Québec.

C'est un secteur de haute technologie, moderne, à la fois source d'innovation et d'investissements perpétuels. Il constitue la principale source d'emplois dans l'économie du Québec : plus de 425 000 Québécois travaillent dans des entreprises de production, de transformation, de R & D, de distribution et de restauration.

Toutefois, au cours des dernières années, ce secteur d'activités n'a pas participé à son plein potentiel à la croissance du Québec en raison de politiques gouvernementales incomplètes, improvisées et souvent contradictoires. Les mesures mises en place tardent à garantir un approvisionnement suffisant en aliments sécuritaires. De plus, les préoccupations environnementales grandissantes des citoyens ont pour effet de multiplier les conflits de cohabitation dans nos campagnes. Force est de constater que malgré ses beaux discours, le gouvernement du Parti Québécois a échoué dans l'implantation d'une véritable politique de la ruralité.

La profession de producteur agricole doit être revalorisée. Les producteurs ont déjà amorcé un virage environnemental majeur. Ils méritent l'appui des gouvernements et la reconnaissance de la population entière. De même, dans la planification du développement rural, il importe de viser un meilleur équilibre des droits de chacun, soit de garantir un véritable droit de produire au monde agricole, tout en s'assurant, par le biais d'une gestion décentralisée des ressources, de tenir compte des aspirations légitimes des collectivités rurales.

1. Comprend toutes les activités liées à la production agricole, à la transformation alimentaire, au commerce de gros et de détail des aliments et à la restauration.

En outre, le progrès scientifique, s'il était judicieusement mis au service du secteur, pourrait assurer la création de nouveaux emplois pour les jeunes de toutes les régions du Québec.

« *Un prochain gouvernement libéral appuiera toutes les composantes de l'industrie bioalimentaire, incluant le monde agricole, afin de répondre en priorité aux préoccupations des citoyens en regard de la sécurité alimentaire, du développement et de la saine gestion environnementale. L'approvisionnement des Québécois en aliments sains et en eau de qualité est essentiel au maintien de la santé publique et, à ce titre, nous en ferons une priorité. C'est de cette façon que le Parti libéral du Québec entend faire du Québec un chef de file reconnu mondialement en développant ce secteur dans un cadre d'excellence, de respect de l'environnement, d'innovation et de renouvellement.* »

— Jean Charest

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les récentes crises alimentaires en Europe, la présence grandissante des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans nos assiettes, l'utilisation non adéquate d'antibiotiques, de pesticides et de farines animales sont autant de raisons qui font que la sécurité alimentaire est devenue la préoccupation première des consommateurs du monde entier. Pour le Parti libéral du Québec, il est aujourd'hui impératif de créer les conditions qui permettront de restaurer la confiance des consommateurs et du même coup, de préserver et de gagner des parts sur les marchés alimentaires d'ici et d'ailleurs. Guidé par une approche préventive, le Parti libéral du Québec mettra l'accent sur la modernisation de la réglementation et l'information des consommateurs.

PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET UTILISATION OPTIMALE DU TERRITOIRE RURAL

La concentration et la spécialisation de certaines productions agricoles ont eu deux conséquences majeures **:** d'abord une crainte grandissante des citoyens à l'égard de la pollution de l'eau puis, une multiplication des conflits de cohabitation en milieu rural. Pour le Parti libéral du Québec, il importe maintenant que le gouvernement déploie les efforts qui s'imposent afin de garantir aux Québécois le développement durable des activités agricoles tout en s'assurant qu'elles ne constituent pas une menace à la santé humaine, à la qualité de l'environnement et à la qualité de vie des communautés rurales.

Afin d'assurer la meilleure utilisation possible du territoire rural et agricole, le Parti libéral du Québec permettra aux communautés locales d'exercer un plus grand pouvoir de décision dans l'utilisation du territoire et sur l'évolution des activités en milieu agricole. Il faut reconnaître que les MRC et les municipalités sont les mieux placées pour effectuer et décider des adaptations requises et nécessaires à un développement harmonieux de leur territoire. Il devient donc nécessaire de revoir les responsabilités et pouvoirs liés à l'aménagement et à l'utilisation de leur territoire, à la gestion de leurs ressources ainsi qu'à la solution des conflits de cohabitation. Cette nouvelle approche exigera par ailleurs de rendre les collectivités, qui désireront voir leurs pouvoirs accrus, responsables de l'aménagement de leur milieu de vie tout en garantissant aux producteurs agricoles un véritable droit de produire, et ce, malgré leur faible poids démographique.

Le Parti libéral du Québec entend également s'attaquer à la longueur des délais et à la lourdeur des mesures administratives aujourd'hui dénoncées par le monde agricole.

UNE AGRICULTURE D'OCCUPATION DU TERRITOIRE À DIMENSION HUMAINE

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement n'a pas évolué à la même vitesse que l'industrie. Il doit aujourd'hui réviser ses façons de faire pour mieux aider l'industrie à relever de nouveaux défis. C'est ainsi, par exemple, que le soutien aux fermes du Québec demeure fondé sur un modèle unique. L'aide financière est ainsi accordée en fonction d'un seul et unique critère : le volume de production. Cette façon de faire a entraîné une importante concentration des entreprises agricoles ainsi qu'une flambée des coûts des programmes de transfert aux agriculteurs. La croissance et la diversification du secteur, de même que le dynamisme des économies locales, commandent aujourd'hui que l'encouragement de l'État s'appuie aussi sur des critères qui reconnaissent les efforts d'occupation et de diversification des projets agricoles.

Le Parti libéral du Québec entend repenser ses façons d'appuyer le secteur de l'agriculture afin de favoriser le développement d'entreprises à dimension humaine, structurantes pour leur milieu et à vocations diversifiées. Conséquemment, de nouveaux critères tels que la taille de l'entreprise et le respect des normes environnementales seront introduits dans le calcul de l'aide gouvernementale accordée aux producteurs.

POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DE L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION

Sous l'impulsion du progrès scientifique, l'industrie de la transformation alimentaire est devenue un secteur de haute technologie et un joueur à part entière de l'économie du savoir. Son essor exige cependant bien plus que le simulacre de politique de transformation annoncée en 2002, lequel n'a rien donné de concret. Le Parti libéral du Québec accordera une attention sans précédent aux entreprises de transformation alimentaire en procédant à la revitalisation de la SOQUIA (Société québécoise d'initiatives agroalimentaires). Le Parti libéral du Québec fera de la SOQUIA une véritable société de développement intégrant l'ensemble des programmes et services gouvernementaux utiles au plein essor de l'industrie de la transformation alimentaire. La nouvelle SOQUIA révisera les programmes actuels et développera de nouvelles activités afin de permettre aux entreprises de transformation de créer des emplois dans les biotechnologies et dans la production de produits de niche ou du terroir.

NOTRE VISION

Dans le respect des valeurs libérales, nous visons à :

1. garantir aux Québécois un approvisionnement en aliments sains ;
2. valoriser les entreprises agricoles ;
3. harmoniser le développement de l'agriculture en région ;
4. recréer une campagne multifonctionnelle pour l'ensemble des Québécois ;
5. stimuler la création d'emplois dans les entreprises de transformation.

1. GARANTIR AUX QUÉBÉCOIS UN APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTS SAINS

Enjeux

La confiance des consommateurs du Québec et de partout dans le monde a été minée par les événements tragiques qu'ont constitué les épisodes de vache folle et de fièvre aphteuse en Europe. Chaque jour, des groupes de citoyens réclament un meilleur encadrement de l'utilisation des antibiotiques, des pesticides, des farines animales, etc. À ces crises s'est aussi ajoutée la crainte de voir l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la chaîne alimentaire porter atteinte au patrimoine génétique naturel et causer des problèmes de santé. De même, la mondialisation et l'accroissement du commerce transfrontalier font naître l'appréhension d'un nivellement par le bas des normes de qualité dans la production des aliments.

Il est donc urgent de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité intégrale de l'approvisionnement en aliments au Québec, de façon à augmenter la confiance des consommateurs et, du même coup, à maintenir et à accroître la place des produits bioalimentaires québécois sur les différents marchés intérieurs et d'exportation. L'industrie québécoise, en commençant par les producteurs agricoles, doit maintenir son image de marque basée sur la qualité irréprochable des aliments qu'elle produit.

C'est un passage obligé pour que le Québec profite du potentiel énorme que recèlent les biotechnologies. Celles-ci représentent des possibilités de croissance nouvelles et rentables non seulement dans la fabrication d'aliments, mais également dans le développement de produits non alimentaires tels l'énergie, les matériaux et autres bioproduits. L'optimisation de ce potentiel est actuellement entravée par les craintes que suscite l'utilisation des biotechnologies chez certains consommateurs.

Cet objectif exigera, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement, que la réglementation sur la qualité des aliments soit révisée pour embrasser les nouvelles technologies et les nouveaux types d'aliments. Cet exercice devra se faire en respectant l'intelligence des

consommateurs qui souhaitent exercer des choix alimentaires éclairés correspondant à leurs goûts, à leurs préoccupations et à leurs habitudes de vie. De la même manière, la réglementation ne devra pas freiner la mise en marché de produits diversifiés et innovateurs.

Moyens

Afin de garantir un approvisionnement en aliments sains et de maintenir, voire d'accroître la place de l'industrie québécoise sur les marchés alimentaires d'ici et d'ailleurs, le Parti libéral du Québec verra, de concert avec les autorités canadiennes concernées, à :

- **Accélérer l'instauration des systèmes obligatoires de traçabilité dans l'ensemble de la chaîne alimentaire.**

- **Réviser les règles d'étiquetage de façon à fournir aux consommateurs l'information relative à la provenance ainsi qu'aux types des aliments et effectuer un meilleur contrôle des étiquettes lors de la visite des inspecteurs en entreprise afin de s'assurer de l'intégralité et de la conformité de l'information inscrite.**

- **Instaurer des systèmes de contrôle étanche de l'utilisation des médicaments vétérinaires, des hormones de croissance, des pesticides et des farines animales.**

- **Développer une politique rendant obligatoire l'étiquetage de tous les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM), qu'il s'agisse d'aliments non transformés, d'aliments transformés ou d'intrants utilisés dans la transformation.**

- **Mettre en place le cadre nécessaire au développement sécuritaire des biotechnologies, des nutraceutiques, des nouvelles méthodes de reproduction, de la transgénèse, etc.**

- **Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'agriculture biologique répondant aux exigences nouvelles des consommateurs (contrôle de l'appellation pour l'ensemble des produits vendus au Québec, révision de l'encadrement réglementaire ainsi que des programmes de soutien à la croissance du secteur tels le financement des investissements et la sécurité du revenu).**

- **Mettre en place, en collaboration avec l'industrie, la réglementation permettant les appellations d'origine contrôlée, les appellations d'origine de provenance, les labels de région, les marques collectives et les certificats de conformité dans le but de reconnaître l'excellence et la spécificité des produits québécois, le tout financé selon le principe de l'utilisateur-payeur.**

- **S'assurer de la progression de la diversité des produits en évitant la mise en place d'un système réglementaire favorisant le développement d'un modèle alimentaire unique.**

- **Mettre en place un système d'identification public des établissements de restauration et de vente au détail ayant contrevenu de façon grave ou répétée aux règlements concernant la salubrité et l'innocuité des aliments. L'information sera rendue disponible à l'entrée des établissements, de même que sur un site Internet.**

- **Mettre à la disposition des maisons d'enseignement et des professionnels de la santé davantage d'information nutritionnelle destinée aux jeunes.**

- **Appuyer, dans leurs activités de distribution, les groupes de soutien alimentaire aux démunis, incluant ceux du milieu scolaire.**

2. VALORISER LES ENTREPRISES AGRICOLES

Enjeux

Depuis trop longtemps, les gouvernements privilégient un modèle unique de soutien à la production agricole, et ce, peu importe la taille, la localisation ou la vocation de l'entreprise.

Ce modèle de soutien financier proportionnel au seul volume de production a pour effet d'accentuer la concentration et la spécialisation des entreprises, créant ainsi deux problèmes majeurs : une croissance rapide des budgets nécessaires au financement des programmes et un appui gouvernemental mal adapté aux entreprises de petite taille, en démarrage ou à vocation nouvelle.

Moyens

FAVORISER UNE AGRICULTURE STRUCTURANTE, DIVERSIFIÉE ET À DIMENSION HUMAINE

Tout en maintenant un soutien aux entreprises évoluant sur le plan international, le Parti libéral du Québec désire appuyer davantage les entreprises vouées à l'occupation du territoire. Il nous faut supporter les entreprises artisanales autant que celles de taille industrielle, les produits du terroir autant que ceux de masse. Pour dynamiser l'agriculture, le Parti libéral du Québec entend accorder un soutien aux entreprises agricoles à dimension humaine, à vocation structurante pour l'économie locale, conscient que ces entreprises puissent avoir des vocations diversifiées et être de nature différente. À cette fin, nous verrons à :

- **Mettre en place des mesures d'aide souples, adaptées aux besoins de chaque région et de chaque type d'entreprises et permettant l'implantation d'entreprises agricoles non traditionnelles dans des activités où il y a un potentiel de développement, telles les entreprises valorisant les terres en friche, les fermes à vocation éducative, so-**

cioculturellle ou récréo-touristique, les entreprises d'élevage récréatif, les entreprises à temps partiel, en plus de celles vouées au développement de produits du terroir.

- **Initier une stratégie de développement des productions non contingentées dont le marché est en croissance (horticulture légumière, ornementale, agriculture biologique, agrotourisme, etc.), et ce, dans le respect des normes environnementales.**

CONTENIR LE COÛT DES PROGRAMMES DE TRANSFERT AUX PRODUCTEURS

Afin de contenir le coût des programmes existants et de dégager une marge de manœuvre financière permettant de fournir un support accru aux entreprises en démarrage ou à vocation nouvelle, le Parti libéral du Québec entend :

- **Développer, en concertation avec les producteurs agricoles, une méthode permettant de tenir compte de nouveaux critères, dont la taille de l'entreprise et le respect des normes environnementales, dans l'octroi de l'aide financière gouvernementale aux exploitations agricoles.**

SOUTENIR LA RELÈVE

Afin de faciliter l'établissement de jeunes agriculteurs et l'établissement de nouveaux producteurs agricoles, le Parti libéral du Québec entend :

- **Mettre à la disposition des producteurs désirant vendre leur entreprise à des jeunes un programme de garantie hypothécaire assurant au producteur-vendeur, désireux de maintenir une participation dans la ferme familiale, le remboursement intégral de ce capital. Cette mise de fonds du vendeur-prêteur, octroyée au jeune producteur à des conditions avantageuses (taux réduit, souplesse de remboursement de capital, etc.), permettra à ce dernier de constituer la mise de fonds requise pour son établissement.**

- **Mettre en place un programme de formation en entreprise impliquant le jumelage d'un producteur et d'un jeune désirant s'établir ainsi que des modalités de participation à la propriété de l'entreprise.**

- **Faciliter le démarrage d'entreprises de production du terroir, de niche et artisanales par un allègement des règlements tout en s'assurant de la sécurité et de la salubrité des aliments.**

MAINTENIR LES PILIERS DE LA POLITIQUE AGRICOLE QUÉBÉCOISE

Les nouvelles mesures d'appui à une agriculture structurante, diversifiée, respectueuse de l'environnement et à dimension humaine ne remettent pas en cause le maintien des piliers de la politique agricole québécoise. Ainsi le Parti libéral du Québec entend :

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES REVENUS

- **Maintenir l'engagement financier à long terme envers la Financière agricole du Québec (FAQ).**

- **Défendre les programmes de la FAQ auprès du gouvernement fédéral et réclamer la prolongation de l'entente fédérale-provinciale sur leur financement.**

- **Réviser en profondeur le programme de remboursement de taxes foncières dans l'optique de freiner la croissance du fardeau fiscal des producteurs agricoles.**

POUR METTRE FIN AUX PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE LA PRODUCTION

Amorcer rapidement une réflexion afin de trouver des solutions permanentes aux importantes pénuries de main-d'œuvre affectant les entreprises agricoles et plus particulièrement le secteur des récoltes.

POUR ASSURER UNE MISE EN MARCHÉ ORDONNÉE

- **Promouvoir la nécessité de maintenir des ententes fédérale-provinciales de gestion des approvisionnements dans les secteurs laitier et avicole (poulets et œufs) et de les adapter aux nouvelles conditions de marché de façon à assurer la prospérité à long terme de l'ensemble de l'industrie bioalimentaire.**

- **Défendre auprès du gouvernement fédéral et sur la scène internationale, dans le cadre des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Zone de libéralisation des échanges des Amériques (ZLEA), le maintien des ententes de gestion de l'offre.**

3. HARMONISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN RÉGION

Enjeux

Au cours des dernières années, le gouvernement a multiplié les discours vains, les structures, les projets de loi et les mesures inefficaces, prétendant doter les régions des moyens d'assurer leur développement social et économique. L'échec des politiques péquistes est réel : les écarts de revenu augmentent entre les grands centres et les régions périphériques, et les conflits de cohabitation et autres obstacles à l'agriculture se multiplient. L'approche mur à mur, notamment en ce qui a trait aux distances séparatrices, entrave le développement de l'agriculture sans pour autant tenir compte des volontés et des réalités locales.

Afin de stimuler le développement des régions du Québec, le gouvernement doit se doter d'une politique de décentralisation impliquant le transfert des responsabilités et des ressources humaines et financières les accompagnant vers les paliers locaux et régionaux. L'objectif poursuivi doit être celui de rendre la campagne multifonctionnelle, et de permettre aux régions de se développer économiquement tout en garantissant aux producteurs agricoles le droit de produire.

La solution doit également prendre en compte que l'utilisation du territoire agricole à d'autres fins pourrait avoir des impacts économiques et sociaux différents d'une région à l'autre. Ainsi, le développement de la villégiature, les restrictions de certaines activités agricoles dans des secteurs spécifiques et les différents seuils d'acceptation sociale des inconvénients liés à l'agriculture sont autant d'éléments justifiant le transfert de certaines responsabilités à l'échelle régionale. Le faible poids démographique des producteurs agricoles ne doit toutefois pas entraîner le non-respect de leur droit d'exercer leur profession.

La volonté du Parti libéral du Québec est de donner aux communautés locales et régionales, si elles le désirent, la possibilité d'adapter l'aménagement et l'occupation du territoire, de gérer des ressources (eau, sol, air) et de résoudre les conflits de cohabitation.

Un gouvernement responsable se doit d'assurer à la population une protection environnementale optimale au chapitre de l'eau, du bruit et des odeurs, tout en garantissant au monde agricole son droit de pratiquer l'agriculture. Parallèlement, la démarche doit favoriser la réduction de la paperasse et des délais administratifs.

Moyens

Afin d'améliorer la cohabitation et d'accroître le développement agricole, le Parti libéral du Québec entend :

- **Permettre aux MRC et aux municipalités d'adapter le développement et l'occupation du territoire agricole afin de maximiser les usages agricoles et de permettre une utilisation plus complète du territoire rural. Cette révision assurera l'exercice efficace des nouvelles responsabilités régionales pour les communautés s'en prévalant ainsi que la protection adéquate des droits des citoyens et des agriculteurs dans le respect des objectifs édictés par le gouvernement.**

- **Confier aux MRC, à la suite des ententes administratives intervenues entre celles-ci et le gouvernement, les responsabilités et les ressources nécessaires à l'exercice d'un pouvoir d'adaptation des activités en zone agricole et de leurs mécanismes d'adaptation.**

- **Adopter une approche visant la protection, le développement et la diversification des activités et entreprises agricoles dans les zones agricoles, tout en respectant les besoins locaux et régionaux nécessaires à l'épanouissement des collectivités rurales et des municipalités locales.**

Il faut reconnaître l'importance de maintenir la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de la conserver sous la juridiction du gouvernement du Québec. Il est impératif de reconnaître dans la loi que l'utilisation de ce territoire et son niveau de protection doivent tenir compte de l'impact régional des différentes demandes d'autorisation.

- **Donner aux communautés rurales le pouvoir de régler les conflits en fonction de leur situation particulière en instaurant, à l'échelle régionale, un régime transparent et équitable d'arbitrage des conflits d'usage, de cohabitation et d'occupation du territoire afin d'assurer, dans une perspective de développement durable, le plein déve-**

loppement de leurs différents potentiels. Ce régime d'arbitrage tiendra compte de la faiblesse démographique et politique des producteurs agricoles à l'échelle locale.

- **Fournir en région des guichets uniques rassemblant l'ensemble des services techniques et financiers offerts aux entreprises bioalimentaires par les différents ministères et organismes. Pour ce faire, le Parti libéral du Québec compte décentraliser progressivement en région la gestion des budgets des entités gouvernementales concernées.**

4. RECRÉER UNE CAMPAGNE MULTIFONCTIONNELLE POUR L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOIS

Enjeux

Depuis quelques années, les conflits de cohabitation se sont multipliés dans nos campagnes. Ceux-ci sont principalement alimentés par l'intensification des élevages, par les problématiques de pollution des cours d'eau et par la présence d'odeurs liées aux activités agricoles. L'approche mur à mur légaliste et réglementaire du gouvernement péquiste n'a pas aidé à la résolution de ces conflits, qui freinent le plein développement des potentiels d'une campagne de plus en plus multifonctionnelle.

Par ailleurs, les recommandations émises par la *Commission d'enquête sur la qualité de l'eau* ainsi que les diagnostics alarmants des responsables de la santé publique de certaines régions ont alerté les Québécois des dangers de la pollution diffuse et de ses conséquences potentielles graves sur la qualité de l'eau et du même coup, de sa menace sur la santé humaine.

Moyens

En plus de confier aux communautés locales qui le désirent une partie des responsabilités de la gestion de leurs ressources et de la résolution des conflits de cohabitation, le Parti libéral du Québec verra, sous réserve des recommandations de la *Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur l'avenir de l'industrie porcine*, à :

- **Instaurer une politique stricte d'écoconditionnalité liant l'aide financière gouvernementale aux entreprises au respect des normes environnementales établies et au respect de leurs certificats d'autorisation provenant du ministère de l'Environnement du Québec.**

- **Mettre en place, au bénéfice des agriculteurs, un programme d'appui financier substantiel qui couvrira 90 % des coûts reliés à l'achat d'équipement et à la construction d'infrastructures individuelles ou collectives nécessaires à la préservation des ressources, à la lutte contre la pollution agricole ainsi qu'à la réalisation de projets visant la substitution d'engrais chimiques par des engrais naturels. Dans le but de maximiser l'effort financier et de responsabiliser cet appui financier, le Parti libéral du Québec prévoira, en cas d'abandon de production, le remboursement par l'agriculteur d'une partie des montants subventionnés. De plus, ce programme devra favoriser l'achat en commun d'équipements de protection de l'environnement.**

- **Assurer, dans le cadre d'une politique globale de gestion de l'eau, la réduction de la pollution diffuse ; cette politique nécessite une approche globale tenant compte des apports polluants tant municipaux, industriels qu'agricoles, et sera appliquée en fonction de la géographie des bassins versants des cours d'eau affectés.**

- **Coordonner et intensifier les efforts actuellement consentis en matière de R & D sur la gestion et sur les procédés de traitement et de valorisation des déjections animales afin d'en limiter les impacts polluants selon des normes établies, et de tirer profit de leur valeur fertilisante.**

- **Établir une politique portant sur l'utilisation et le recyclage des carcasses animales dans le but d'encadrer leur utilisation à des fins commerciales.**

- **Établir une politique de gestion des eaux usées provenant des établissements agricoles afin d'assurer une saine gestion des produits d'aseptisation, des produits chlorés, des rejets des égouts domestiques, et de mesurer les conséquences de leur introduction dans les fumiers et dans les lisiers.**

5. STIMULER LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION

Longtemps négligée par les politiques gouvernementales, l'industrie de la transformation n'a pas généré son plein potentiel de création d'emplois. De même, les vastes possibilités que pourrait amener un meilleur accès du secteur aux marchés nationaux et internationaux n'ont pas été pleinement saisies. Pour ce, l'industrie bioalimentaire québécoise, forte de la présence d'un millier d'entreprises privées et de coopératives, a besoin d'un appui gouvernemental modernisé.

À l'image des grands secteurs économiques de pointe au Québec, qui bénéficient déjà d'une intervention gouvernementale bien intégrée plutôt que simplement sectorielle, le développement accéléré de l'industrie de la transformation commande désormais un traitement équivalent. Avec des besoins évidents en matière de développement des marchés domestiques et internationaux, de R & D et de capitaux, ce secteur complexe et moderne requiert aujourd'hui un appui de calibre international intégrant l'ensemble des ressources et services. Le Parti libéral du Québec réinventera les façons de faire de l'État pour apporter à l'industrie de la transformation bioalimentaire la coopération nécessaire aux nouveaux défis qu'elle doit relever.

Sous l'impulsion du développement des sciences du vivant et de l'avancement des connaissances sur le plan des biotechnologies, l'industrie bioalimentaire constitue un potentiel énorme en matière d'investissements, de progression des ventes et surtout de création d'emplois pour les jeunes. Le Parti libéral du Québec s'assurera d'un meilleur arrimage entre les besoins des entreprises et le potentiel d'avenir qu'elles représentent pour les jeunes de chez nous.

Il faut également reconnaître que l'émergence des productions à plus petite échelle et à valeur ajoutée, telles que la transformation d'aliments biologiques, de produits du terroir, de produits de niche et de produits d'appellation contrôlée est une occasion non négligeable de développer ce secteur. Par ailleurs, le nombre de producteurs-transformateurs ne cesse d'augmenter. En donnant à ces derniers la chance de se développer, c'est la création d'emplois et l'émergence d'une relève pour les producteurs agricoles qui s'en trouveront stimulées.

Enjeux

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE TRANSFORMATION

Afin d'assurer que l'industrie de la transformation bioalimentaire dispose des outils qui permettront son plus grand développement, le Parti libéral du Québec mettra en place une véritable politique de transformation qui verra à :

- **Revitaliser l'actuelle Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA) pour en faire une véritable société de développement, un moteur de l'industrie bioalimentaire. Elle se verra transférer les enveloppes budgétaires des ministères et organismes concernés et sera dirigée par un conseil d'administration intégrant une importante représentation de l'industrie de la transformation. La SOQUIA sera chargée :**

  - **de l'administration de l'ensemble des programmes du gouvernement du Québec destinés aux entreprises de transformation agroalimentaire (financement, recherche, développement des marchés, normalisation commerciale, etc.) ;**

  - **de l'appui au démarrage et au financement des investissements ;**

  - **de l'appui au ministre responsable dans la défense des intérêts des transformateurs auprès des gouvernements du Québec, du Canada et des organismes internationaux ;**

  - **du développement des biotechnologies ;**

  - **du développement des produits du terroir et des produits d'appellation.**

La nouvelle SOQUIA se verra confier les mandats suivants :

- **Recommander au ministre responsable l'adaptation des lois et règlements et autres interventions gouvernementales nécessaires et d'élaborer des programmes qui sauront répondre adéquatement aux besoins propres des entreprises du secteur, avec des mesures spécifiques pour les entreprises coopératives, particulièrement en matière de capitalisation et de financement des investissements.**

- **Assurer la promotion internationale de l'industrie bioalimentaire, c'est-à-dire de veiller à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée à l'exportation, à la constitution, avec le gouvernement canadien, de bases permanentes de données d'acheteurs et de distributeurs internationaux, à l'information sur les règles régissant les marchés étrangers, et à la création d'un mécanisme de financement et de garantie des comptes à recevoir.**

- **Présenter rapidement, au ministre responsable, une politique de développement et de promotion des produits du terroir et des produits d'appellation. Cette politique visera à assurer le développement d'une industrie québécoise de classe internationale, encadrée par des standards reconnus sur le plan mondial et régie par des mécanismes de contrôle pouvant assurer aux consommateurs l'intégrité des appellations. Elle visera la mise en place, en collaboration avec l'industrie, de la réglementation encadrant les appellations d'origine contrôlée, les appellations d'origine de provenance, les labels de région, les marques collectives et les certificats de conformité, dans le but de reconnaître l'excellence et la spécificité des produits québécois, le tout financé selon le principe de l'utilisateur-payeur tout en facilitant l'accès aux marchés de ces nouvelles productions.**

- **Supporter le ministre responsable, dans le cadre d'une meilleure collaboration avec les autorités canadiennes, dans la défense des intérêts de l'industrie québécoise, dans les négociations conduisant aux nouveaux accords commerciaux de l'OMC et de la ZLEA ou dans le processus de règlement des litiges commerciaux.**

Un prochain gouvernement libéral mettra à la disposition des entreprises de transformation œuvrant en région des services gouvernementaux améliorés, en voyant également à :

- **Confier à la nouvelle SOQUIA le mandat de stimuler la transformation des produits agricoles dans leur région d'origine.**

- **Fournir en région des guichets uniques rassemblant l'ensemble des services techniques et financiers offerts aux entreprises bioalimentaires par les différents ministères et organismes. Pour ce faire, le Parti libéral du Québec compte répartir progressivement entre les régions, les budgets des entités gouvernementales concernées.**

- **Appuyer la création de « clubs-conseils » en gestion d'entreprises de transformation, de restauration et de distribution, pour pallier l'insuffisance de ressources professionnelles spécialisées en région.**

- **Créer une vitrine électronique mettant en lien les restaurateurs, les détaillants, les transporteurs, les transformateurs, etc.**

- **Permettre le développement de certaines productions en favorisant l'instauration en région de salles d'abattage garantissant la salubrité et l'innocuité de la viande et de ses dérivés, avec inspection vétérinaire obligatoire. Les coûts des services d'inspection seront assumés par l'utilisateur.**

Faire de l'industrie bioalimentaire un joueur majeur de la nouvelle économie axée sur le savoir, sur la technologie et sur l'ouverture aux marchés

L'industrie mondiale de la transformation connaît une évolution technologique sans précédent. Utilisant autrefois des procédés traditionnels de transformation, l'industrie se tourne aujourd'hui vers des technologies modernes pour tirer de la matière première agricole non seulement des aliments, mais également une foule de nouveaux produits non alimentaires (pharmaceutiques, énergétiques, bio-matériaux, etc.).

Le Québec dispose d'atouts majeurs pour tirer son épingle du jeu dans cette révolution : des productions agricoles québécoises de bonne qualité, de jeunes diplômés bien sûr, mais aussi des capacités de recherche de calibre international et des entreprises à l'affût des innovations. Ces atouts ont déjà permis la constitution de masses critiques de savoir et d'entrepreneurship nécessaires au développement de cette nouvelle industrie dans la technopole bioalimentaire de l'axe Saint-Hyacinthe-Montréal, et dans la région de Québec pour ce qui est de l'industrie des nutraceutiques.

Le Parti libéral du Québec mettra le progrès scientifique au service du développement accéléré du secteur bioalimentaire québécois, et ce, au plus grand bénéfice de la population tout entière.

Moyens

En plus d'instaurer l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) et de procéder à la modernisation réglementaire rendue nécessaire par l'arrivée des biotechnologies, le Parti libéral du Québec verra plus spécifiquement à :

- **Rendre disponible, à l'intention des consommateurs, l'information sur les effets des biotechnologies sur la santé et l'environnement.**

- **Légiférer, en collaboration avec le gouvernement canadien, en matière d'allégations des aliments fonctionnels et des produits nutraceutiques en tenant compte de leurs effets sur la santé humaine.**

- **Instaurer un système de veille visant à tirer profit des découvertes scientifiques, à stimuler la production agricole, à assurer une valeur ajoutée au secteur de la transformation et à connaître davantage la concurrence afin de favoriser la compétitivité des entreprises québécoises.**

- **Rendre disponible, en collaboration avec le gouvernement canadien, un financement accru pour la recherche bioalimentaire.**

- **Inciter les entreprises à utiliser les nouvelles technologies ou à commercialiser de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires (aliments fonctionnels, bio-matériaux, etc.).**

Un prochain gouvernement libéral permettra à l'industrie bioalimentaire de créer de nouveaux emplois à l'intention des jeunes de toutes les régions du Québec et verra à :

- **Instituer une politique de formation de la main-d'œuvre adaptée aux priorités du secteur bioalimentaire et répondant aux problématiques de pénuries observées : la politique voudra qu'à tous les niveaux d'enseignement (secondaire, collégial, universitaire) des efforts importants soient apportés au développement d'expertises portant sur la sécurité alimentaire et sur le développement de nouvelles technologies.**

- **Mettre en œuvre, auprès du personnel enseignant et de leurs élèves, une campagne de sensibilisation sur le potentiel du secteur comme employeur de choix pour les jeunes scientifiques.**

CONCLUSION

Les priorités d'actions politiques du Parti libéral du Québec pour le secteur bioalimentaire visent à assurer aux citoyens québécois un approvisionnement constant en aliments sains, à rétablir un climat de cohabitation harmonieuse dans nos campagnes, et à aider les entreprises à générer davantage d'emplois pour les jeunes de toutes les régions du Québec. Pour assurer la réalisation de cette vision, nous entendons permettre aux communautés régionales et locales d'adapter l'aménagement et l'occupation du territoire, d'adapter les normes environnementales dans le respect des choix gouvernementaux et de régler localement les conflits de cohabitation. Le Parti libéral du Québec procédera également à une modernisation en profondeur du rôle de l'État québécois envers les entreprises impliquées dans la production et dans la transformation des produits agricoles et alimentaires.

Cet engagement politique se traduira par un plan d'action qui tient compte des attentes de l'ensemble des citoyens du Québec. Concrètement, le plan d'action signifie :

- L'étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'encadrement sécuritaire de l'utilisation des biotechnologies.

- Le droit des communautés régionales et locales d'adapter l'occupation de leur territoire agricole et rural et la mise en place, à l'échelle régionale, d'un mécanisme exécutoire de règlement des conflits de cohabitation et d'occupation du territoire résultant des activités agricoles.

- Le soutien au développement d'une agriculture à dimension humaine et l'adaptation des programmes d'aide à l'agriculture à cette fin.

- La mise en place, à l'intention des producteurs agricoles, d'un programme couvrant 90 % des investissements nécessaires à la préservation des ressources et à la lutte contre la pollution d'origine agricole.

- L'instauration d'une politique stricte d'écoconditionnalité liant l'aide financière gouvernementale aux entreprises au respect des normes environnementales établies et au respect de leurs certificats d'autorisation provenant du ministère de l'Environnement du Québec.

- L'instauration d'une politique globale d'élimination de la pollution diffuse de l'eau tenant compte de l'ensemble des apports polluants (municipaux, industriels et agricoles) et appliquée en fonction de la géographie des bassins versants des principaux cours d'eau.

- La révision des programmes d'appui aux entreprises agricoles afin d'encourager les entreprises non traditionnelles telles que celles qui valorisent les terres en friche, les fermes à vocation éducative, socio-culturelle ou récréo-touristique, les entreprises à temps partiel, en plus de celles qui se consacrent au développement des produits du terroir.

- La mise à la disposition, pour les jeunes producteurs agricoles, d'un programme de garanties hypothécaires permettant aux producteurs-vendeurs de maintenir une participation au financement de l'entreprise acquise par un jeune.

- La révision en profondeur du programme de remboursement de taxes foncières dans l'optique de freiner la croissance du fardeau fiscal des producteurs agricoles.

- La revitalisation de l'actuelle SOQUIA pour en faire une véritable société de développement de l'industrie bioalimentaire. Dirigée par un conseil d'administration comprenant une forte représentation de l'industrie, la nouvelle SOQUIA sera chargée de l'administration de l'ensemble des programmes du gouvernement du Québec destinés aux entreprises de transformation. La clientèle de la nouvelle SOQUIA sera composée autant des entreprises déjà installées dans les productions de masse que de celles qui démarrent dans les nouvelles technologies ou les produits de niche.

- Le développement des produits de niche et des produits du terroir et la mise en valeur des créneaux d'excellence par les appellations d'origine.

ESTIMATION FINANCIÈRE DES PRIORITÉS D'ACTIONS POLITIQUES

Le Plan d'action intitulé ***Un gouvernement au service des Québécois,*** rendu public le 12 septembre 2002, comprend un cadre financier détaillant le financement des actions prioritaires d'un prochain gouvernement libéral dans le respect du déficit zéro. Ce cadre financier a été analysé et approuvé par quatre experts indépendants.

Les priorités d'actions politiques dans le secteur bioalimentaire et dans les autres secteurs spécifiques seront financées dans le respect du cadre financier du Plan d'action ***Un gouvernement au service des Québécois.***

Cela signifie que les priorités d'actions politiques des secteurs spécifiques devront nécessairement être financées par les économies découlant de la révision de l'ensemble des programmes gouvernementaux, des ministères, des organismes publics et des sociétés d'État.

ESTIMÉ DES COÛTS (OU ÉCONOMIES) DES MESURES SPÉCIFIQUES DANS LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE

MESURES SPÉCIFIQUES	COÛTS (OU ÉCONOMIES) (En millions de dollars, pour la période 2004-2005 à 2008-2009)
1. GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT SAIN	
- Système de traçabilité	**12,0**
- Soutien à l'agriculture biologique	**5,0**
2. DÉCENTRALISER EN RÉGION LA GESTION DES RESSOURCES	
- Mécanisme régional de résolution des conflits	**6,0**
- Points de services interministériels	**7,0**
3. RECRÉER UNE CAMPAGNE PROPRE ET MULTIFONCTIONNELLE	
- Subventions pour des infrastructures de protection des ressources	**239,0**
- Politique d'écoconditionnalité	**(33,0)**

4. MODERNISER LE RÔLE DE L'ÉTAT ENVERS LES ENTREPRISES AGRICOLES	
- Soutien adapté aux entreprises non-traditionnelles	43,0
- Modulation de l'aide de l'État	(80,0)
- Soutien à la relève (assurance-prêt)	4,0
5. MODERNISER LE RÔLE DE L'ÉTAT ENVERS LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION	
- Formation de la main d'œuvre	6,0
TOTAL DES COÛTS (NET DES ÉCONOMIES) SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS	**209**
HAUSSE DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX POUR L'AGRICULTURE[1]	**(87,5)**
TOTAL DES COÛTS DES MESURES SPÉCIFIQUES APRÈS LA HAUSSE DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	**121,5**

Le coût net estimé des actions politiques prioritaires dans le secteur bioalimentaire totalisent 121,5 millions de dollars sur cinq ans, soit 24,3 millions de dollars par exercice financier. Dans le respect du cadre financier du Plan d'action du futur gouvernement libéral, le financement proviendra des économies découlant de la révision de l'ensemble des programmes gouvernementaux, des ministères, des organismes publics et des sociétés d'État.

1. Accord cadre fédéral-provincial-territorial sur une politique agricole et agroalimentaire pour le vingt et unième siècle.